
Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 31 MAI 1836.

RAPPORT fait par M. MAST-DEVRIES, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la requête du sieur Bruno - Joseph Saurel.

MESSIEURS,

Par requête adressée à M. le Ministre de la Justice, le 11 décembre 1835, le sieur Bruno-Joseph Saurel, né à Valenciennes, le 6 octobre 1801, demande la naturalisation.

Le pétitionnaire expose qu'il habite la ville de Gand depuis 32 ans; qu'il y a satisfait aux lois sur la milice, a épousé une Belge, dont il est veuf depuis plusieurs années.

Le pétitionnaire s'adressa, à la fin du mois de juillet 1831, à M. le gouverneur de la Flandre-Orientale, pour jouir des bénéfices de l'art. 133 de la Constitution; mais des retards qu'il éprouva dans l'obtention des pièces qui lui étaient nécessaires, et surtout la mobilisation de la garde civique, où le pétitionnaire était lieutenant, l'ont empêché de faire les démarches nécessaires dans le délai prescrit.

Tous les renseignemens qui se trouvent au dossier, tant de bonne conduite que de moralité, sont favorables à la demande du pétitionnaire.

Le Rapporteur,
MAST-DEVRIES.

Le Président,
ISIDORE FALLON.
